



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

**M.350**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**MAINTENANCE:**

**SYSTÈMES DE TRANSMISSION INTERNATIONAUX  
(ANALOGIQUES)**

---

**REPÉRAGE DES GROUPES TERTIAIRES À  
L'INTÉRIEUR D'UN GROUPE QUATERNAIRE**

**Recommandation UIT-T M.350**

(Extrait du *Livre Bleu*)

---

## NOTES

1 La Recommandation M.350 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule IV.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## Recommandation M.350

### REPÉRAGE DES GROUPES TERTIAIRES À L'INTÉRIEUR D'UN GROUPE QUATERNAIRE

La place d'un groupe tertiaire à l'intérieur d'un groupe quaternaire est définie par un numéro de la série 7 à 9 et qui se réfère aux numéros des groupes tertiaires constitutifs du groupe quaternaire de base.

Cette numérotation est représentée sur la figure 1/M.350.

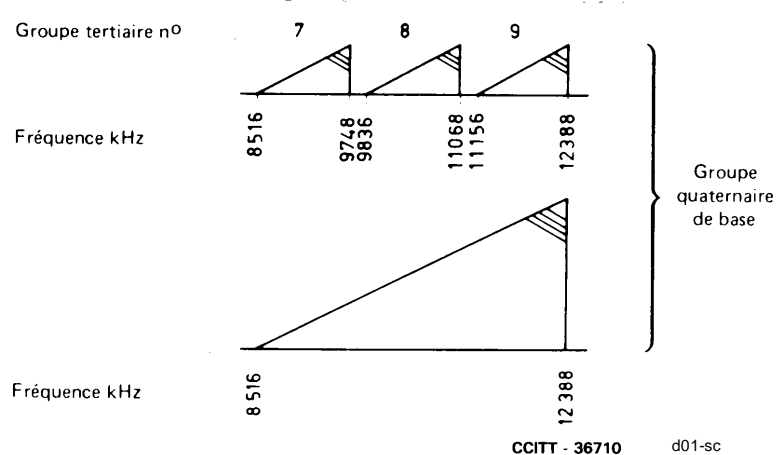


FIGURE 1/M.350

Repérage des groupes tertiaires à l'intérieur d'un groupe quaternaire